

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Covid-19 : point de situation en Normandie

**En Normandie, les mesures de freinage et les efforts de chacun dans l'application des gestes barrières ont permis de ralentir la circulation du virus, qui demeure toutefois encore soutenue et nécessite d'être encore freinée.** Bien qu'en diminution, la pression épidémique reste en effet forte :

- Le taux d'incidence continue de baisser. Il est désormais de 67,29 pour 100 000 habitants (contre 78,86 le 01/12). IL reste au-dessus du seuil d'alerte fixé à 50, dans tous les départements, à l'exception de la Manche qui repasse au stade « vigilance ».
- Le taux de positivité a diminué : il est de 8,78% (contre 9,47% le 01/12).
- Le ralentissement du nombre d'entrées en hospitalisation conventionnelle et en réanimation se poursuit dans la région. En cumul, la pression sur le système hospitalier reste cependant encore à un niveau important : 1169 personnes sont hospitalisées (contre 1229 le 03/12), dont 100 en réanimation (contre 114 le 03/12).

Plus que jamais, l'enjeu réside dans le repérage précoce des cas positifs, leur isolement et l'identification de leurs contacts. Il s'agit de casser au plus tôt la chaîne de contamination pour freiner l'épidémie. La stratégie « Tester, Alerter, Protéger » et la participation de chacun à ce dispositif sont des conditions indispensables à la réussite de la levée progressive des mesures de confinement, qui reste conditionnée à la maîtrise effective des contaminations.

Dans ce contexte, **une opération de mobilisation innovante de tous les acteurs de la chaîne « Tester, Alerter, Protéger » va être conduite au Havre Seine Métropole, du 14 au 19 décembre, autour d'une action de dépistage à grande échelle de la population.** Mené de façon partenariale entre l'Etat, l'Assurance Maladie et la communauté urbaine du Havre, en s'appuyant sur tous les acteurs de la santé et de la société civile, ce dispositif inédit s'inscrit dans le cadre des trois expérimentations nationales lancées également avec d'autres agglomérations partenaires à Saint-Etienne et dans une commune de la métropole lilloise.

L'opération s'appuiera :

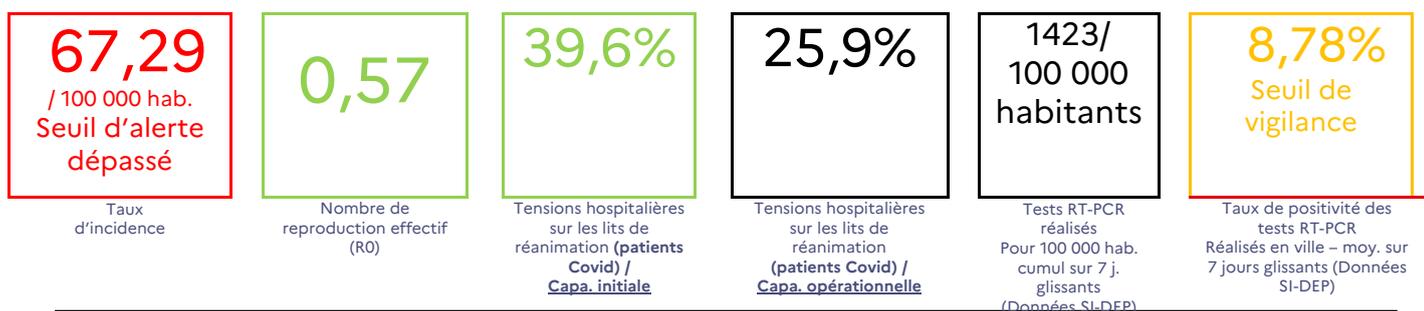
- . sur l'offre de dépistage existante des laboratoires et des pharmacies de ville, qui seront appuyés spécifiquement en moyens supplémentaires,
- . sur l'installation, sur tout le territoire du Havre Seine Métropole, de 20 sites éphémères de dépistage à gros volume,
- . et sur une offre spécifique de dépistage au sein même des grandes entreprises, des grands établissements et des écoles du territoire, qui se mobiliseront pour l'occasion.

Dans chacun de ces lieux, qui participeront tous sur un pied d'égalité à l'opération, les personnes testées pourront bénéficier sur site d'une sensibilisation aux gestes barrières et, en cas de test positif, de l'identification flash et exhaustive de leurs contacts à risque, ainsi que d'un appui concret à l'isolement, par des conseils personnalisés et la mise en place d'une gamme de services.

### TELECHARGEZ ET ACTIVEZ L'APPLICATION « TOUS ANTI COVID »

**Respectez scrupuleusement les règles du confinement et les gestes barrières : port du masque, lavage des mains, aération des locaux et limitation des interactions sociales.**

### Données épidémiologiques : chiffres clés en Normandie au 4 décembre 2020



### Définitions des indicateurs :

- Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Covid-19	Testés RT-PCR j-3 / J-9	dont testés positifs	Taux de positivité	Taux d'incidence	Taux d'incidence chez les + de 65 ans	Hospit. au 3/12	dont réanimations	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
<b>Normandie</b>	25327	2223	8,8%	67,8	85,9	1169	100	4736	1198
Calvados	5099	355	6,96%	51,34	61,3	198	18	919	215
Eure	4263	425	9,97%	70,75	110,5	184	6	668	201
Manche	3582	214	5,97%	43,61	45,3	128	10	443	118
Orne	2980	331	11,1%	119,6	138,5	145	12	536	112
Seine-Maritime	9403	898	9,55%	72,2	86,8	514	54	2170	552

Depuis le début de l'épidémie, 1712 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 sont décédées en Normandie (à l'hôpital et en établissement social et médico-social), dont 1034 depuis le 1<sup>er</sup> septembre.

### Situation dans les EHPAD

Entre le 1<sup>er</sup> et le 4 décembre, les équipes de l'ARS Normandie ont accompagné 59 EHPAD, ayant déclaré au moins 1 cas positif, dans la mise en œuvre de mesures visant à assurer la meilleure prise en charge des résidents et faire barrière à la propagation du virus :

	EHPAD du 01 au 04/12/2020	Résidence autonomie du 01 au 04/12/2020
<b>Normandie</b>	59	1
Calvados	20	1
Eure	9	
Manche	6	
Orne	12	
Seine-Maritime	12	

### Clusters en Normandie

La Normandie compte 127 clusters en cours d'investigation par l'ARS :

Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.

	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etablissements de santé	Etablissements scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée
<b>Normandie</b>	127	66	16	22	9	11	3
Calvados	30	14	5	7	1	2	1
Eure	23	12	2	4	3	2	
Manche	8	4	2	2			
Orne	20	11	2	4	2	1	
Seine-Maritime	46	25	5	5	3	6	2

Note : Ne sont répertoriés que les clusters identifiables, c'est-à-dire dans un réseau d'établissements de prise en charge et d'accompagnement du public. Cela ne préjuge en rien, bien au contraire, de l'absence de clusters dans la sphère privée. Il est rappelé, à cet égard, que les rassemblements privés (fêtes, réceptions,...) sont évidemment propices à favoriser le phénomène de contamination.